Réunion du

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Jeudi 17 septembre 2020)

Participants

Noms	Fonctions	Participation
Gérald RIGAUD	Membre du CA & Président	*Présent*
Max VERNE	Membre du CA & Vice-Président	*Excusé*
Sylvie BESSE	Membre du CA & Trésorière	*Présente*
Gabriel POULIGNIER	Membre du CA & Secrétaire	*Présent*
Alain SOUCHELEAU	Membre du CA & Secrétaire Adj.	*Présent*
Greg HINDSON	Membre du CA & Correspondant Prévention Sécurité	*Excusé*
Jean BARRE	Membre du CA	*Présent*
Thierry BERRIO	Membre du CA	*Excusé*
Jean-Pierre PIZARD	Membre du CA	*Présent*
Jean-Louis DALMAU	Membre du CA	*Présent*
Roméo GRUBO	Membre du CA	*Présent*
Laurent CHAMBON	Responsable Pédagogique	*Présent*

Procurations :

Max Verne donne procuration à Gérald Rigaud.

Ordre du jour :

Point CPS 2

Déploiement de la nouvelle version d'Aérogest 2

Tarifs 2021 2

Maintenance du hangar 2

BIA 3

Suivi d'actions et sujets divers 3

Contact / Questions / Commentaires : ***ac.enac.secretariat@gmail.com***

Point CPS

Responsable : Greg Hindson (Correspondant Prévention et Sécurité)

Greg Hindson étant absent, le point est reporté au prochain CA.

Une prochaine date pour le briefing aux membres sera prochainement communiquée. La co-organisation ACAT/ENAC identifiée à l'ACAT.

Déploiement de la nouvelle version d'Aérogest

Responsable : Sylvie Besse (Trésorière)

Il s'agit d'une version 100% online ce qui signifie que toutes les actions communes ou de gestion seront accessibles de partout.

Toutes les données actuelles ont été récupérées. Les bons de commande de l'installation ont été signés : migration, mise en place du TPE, boîte à clefs et serrures pour un total de 2500€.

La boîte à clefs sera absente pendant une dizaine de jours.

Gérald, Sylvie et Alain ont assisteront au paramétrage de l'applicatif le mardi 22 septembre.

Le prix du logiciel est fonction du nombre d'heures de vols effectuées avec des réductions à partir de la millième et de la deux millième heure. Au global, l'aéroclub est gagnant.

Un petit tutoriel devrait pouvoir être mis à la disposition des membres mais l'interface est de toute façon très accessible.

Tarifs 2021

Responsable : Sylvie Besse, Gérald Rigaud et Gabriel Poulignier (Trésorière, Président et Secrétaire)

Il serait intéressant de davantage lisser la réduction effectuée en fin d'année (210€ de déduction de frais club au 1er octobre auxquels s'ajoutent le fait qu'une licence FFA souscrite à partir de cette date couvre la fin de l'année et l'année suivante).

Il pourrait être intéressant de rendre le tarif dégressif de Juillet à Décembre. Il est convenu que le secrétaire fera des simulations sur la base des années passées et proposera une nouvelle formule lors du prochain CA.

La 100LL est actuellement à 1,75€ contre plus de 2€ début 2020. Nous avons pu obtenir une ristourne des assurances. Toutefois le prix de la location des locaux pourrait passer de 1000€ à environ 3500€.

Au vu de ces éléments, le CA vote à l'unanimité le maintien des frais d'inscription à leur niveau actuel pour l'année 2021.

Maintenance du hangar

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire) par procuration de Max Verne

Il est proposé de prévoir le marquage au sol des avions dans le hangar, le samedi 26 septembre après midi, par exemple. On peut faire appel à 4 ou 5 personnes, pour le balayage du hangar, pour placer les avions, le traçage et la peinture des emplacements.

La date du 26 septembre est retenue. Une communication sera envoyée par le secrétaire pour demander l'aide de membres.

BIA

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire) et Alain Soucheleau

Roméo Grubo a accepté de reprendre l'organisation des vols BIA à sa charge ; il en est chaleureusement remercié. Alain Soucheleau le secondera dans cette tâche.

En ce qui concerne l'année 2020, la FFA a prolongé la période des vols jusqu'à la fin novembre. Dans la mesure où l'épreuve est fixée au 30 septembre 2020, la période disponible pour les vols sera très réduite. Les instructeurs seront contactés pour effectuer ces vols.

Pour l'an 2021, le CA approuve à l'unanimité la reconduction de cette opération, qui consiste donc à faire voler les élèves ayant réussi leur BIA, avec l'ENAC, le lycée Saint-Exupéry et le lycée Toulouse-Lautrec. Une convention pourra donc être signée avec ces établissements.

Suivi d'actions et sujets divers

Responsable : Gabriel Poulignier (Secrétaire)

☑ Action réalisée
☐ Action en cours

Finances

5800€ sur le compte courant.

115000€ sur le livret A dont 96000€ de provision pour des maintenances diverses.

Le PGE a été accordé ; nous devrions prochainement recevoir 30000€.

Etat de la flotte

Le XU va rentrer en visite 2000h. Il devrait être immobilisé environ 1 mois.

Le VY va entrer en RG moteur dans 85h. Il devrait être immobilisé environ 1 mois.

Un avion pourrait être loué pour combler le manque.

Formation

Formation théorique : 8 créneaux sont prévus sur l'année en partenariat avec l'aéroclub TMP.

Actuellement, près de 25 élèves sont en liste d'attente pour débuter une instruction. Deux instructeurs vont s'en aller, un est incertain. Nous aurions de quoi occuper deux ou trois instructeurs. Il serait important de s'interroger sur la possibilité de faire bénéficier Roméo d'une Liste 1.

Bilan heures de vol

Nous risquons fort de conserver les 670h de retard durant toute l'année.

Date du prochain CA

Le prochain CA est fixé au **10 décembre 2020**.